

Réf: Dossier 284764

Avis de constitution

SOCIETE « VOILA SOCIETE AFRICAINE DE NEGOCE ET DE DISTRIBUTION-SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 9EME TRANCHE A 1
METRE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 512, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du lundi 05 février 2024 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le lundi 05 février 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VOILA SOCIETE AFRICAINE DE NEGOCE ET DE DISTRIBUTION-SARL »

Objet : TRANSPORT LOGISTIQUE,
COMMERCE GENERAL,
VENTE DE MATERIELS INFORMATIQUE,
FORMATION,
TRANSPORT PRODUITS PHARMACEUTIQUES,
MESSAGERIE(transport et livraison de colis),
PRESTATION DE SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 9EME TRANCHE A 1
METRE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 512, Ilot 23

Dirigeant(s) M TRAORE KOTOLAMA DRISSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00537 du 05/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06428/GTCA/RC/2024 du 05/02/2024

